

# Une borne pour recharger les voitures électriques

A LA UNE / SAINT-MÉDARD-DE-GUIZIÈRES / Publié le 22/02/2018 à 3h43 par **Karine Poullain**.



▲ La borne sera opérationnelle prochainement. ©PHOTO K. P.

## PREMIUM

**U**ne borne de recharge pour véhicules électriques vient d'être installée sur le parking de la mairie face à la boîte aux livres. L'installation de ces bornes, selon un maillage cohérent réparti de manière homogène sur le territoire permettra de rassurer le conducteur en lui assurant un maximum de 20 km entre deux points de charge.

La commune de Saint-Médard-de-Guizières, engagée dans une démarche de développement durable, a souhaité participer à la transition énergétique du département. Ainsi, le Conseil municipal a décidé de l'installation de la première borne de recharge de la commune en cédant deux places sur le parking de la mairie.

Grâce au concours financier du Syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde (SDEEG), le soutien de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et du Syndicat intercommunal d'électrification de Saint-Philippe- d'Aiguille la municipalité n'a rien déboursé pour l'installation. Cette borne permettra aux usagers de recharger leur véhicule sans contrainte et dans des conditions optimales.

Cet équipement répond à des besoins nouveaux et permet d'encourager l'usage de véhicules électriques notamment en milieu rural. Un abonnement par carte ou via une application smartphone permettra d'accéder à un tarif préférentiel.